



Formation préparatoire aux métiers éducatifs et sociaux

DOSSIER DE CANDIDATURE 2021-2022

Educateur spécialisé – Moniteur Educateur – Educateur Technique Spécialisé –
Assistant de Service Social – Educateur de Jeunes Enfants

Site Nantais Site Angevin

Nombre de places limité à 50 par site

IDENTITE			
Civilité	Madame <input type="checkbox"/>		Monsieur <input type="checkbox"/>
NOM :			
Prénom :			
Date de Naissance :			
Lieu de naissance :		N° département :	
Adresse :			
Complément d'adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Téléphone :			
Courriel :			
Personne à contacter en cas d'urgence :	NOM Prénom / téléphone portable		
SITUATION PROFESSIONNELLE ET STATUT (au moment de l'entrée en formation)			
<input type="checkbox"/> Etudiant (précisez la formation en cours) :			
<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi inscrit au Pôle Emploi <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
identifiant Pôle Emploi :			
<i>(Demandeur d'emploi : demander impérativement à votre conseiller Pôle Emploi si une déclaration d'entrée en formation et déclaration d'assiduité mensuelle doivent être envoyées à Pôle Emploi)</i>			
<input type="checkbox"/> Salarié(e) : <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> CDI			
Employeur :			
Adresse :			
Téléphone :		OPCO Employeur :	

Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 accueil.siteangevin@arifts.fr

Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 accueil.sitenantais@arifts.fr

FORMATION(S) SECONDAIRE et/ou DIPLÔMES VALIDES

Etablissement	Années	Classe	Diplôme	Obtenu

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ET BENEVOLE

Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 accueil.siteangevin@arifts.fr

Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 accueil.sitenantais@arifts.fr

VOTRE PROJET DE FORMATION (Expliquez en quelques lignes votre projet de formation)

Diplôme pour lequel vous souhaitez effectuer une prépa :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Educateur spécialisé | <input type="checkbox"/> Moniteur éducateur |
| <input type="checkbox"/> Assistant de service social | <input type="checkbox"/> Ne sais pas |
| <input type="checkbox"/> Educateur de jeunes enfants | <input type="checkbox"/> Autres (précisez) : |

Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire
Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 accueil.siteangevin@arifts.fr
Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 accueil.sitenantais@arifts.fr

MODALITES DE REGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Pour tout règlement par prélèvement, merci de joindre un RIB ainsi que le mandat de prélèvement SEPA ci-joint dûment complété

- Paiement en 2 versements** par prélèvement en 2 fois, un prélèvement à la signature du contrat et le solde au démarrage de la formation.

	PREPA MES
Echéancier	450 h
1er Prélèvement à l'issue du délai de rétraction de la signature du contrat ou convention de formation.	420 €
2nd Prélèvement au démarrage de la formation	1236 €
Montant total	1656 €

- Paiement en 4 versements** par prélèvement.

	PREPA MES
Echéancier	450 h
1 Prélèvement encaissable à l'issue du délai de rétraction de la signature du contrat ou convention de formation.	414 €
1 Prélèvement novembre 2021	414 €
1 Prélèvement janvier 2022	414 €
1 Prélèvement mars 2022	414 €
Montant total	1656 €

- Paiement en 8 versements** par prélèvement.

	PREPA MES
Echéancier /Mensualisation	450 h
1 Prélèvement encaissable à l'issue du délai de rétraction de la signature du contrat ou convention de formation.	207 €
7 Prélèvements de octobre 2021 à Avril 2022	207 €
Montant total	1656 €

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- L'Engagement à la signature du contrat ou convention de formation professionnelle tient compte du délai légal de rétractation de 10 jours en cas de signature du contrat ou de la convention de formation professionnelle en présentiel dans les bureaux de l'ARIFTS et 14 jours pour une signature à distance.
- En cas de résiliation de la convention ou du contrat à moins de 30 jours francs avant le début de formation (hors cas de force majeure) : 30 % du coût de la formation seront retenus à titre de dédommagement.
- Au-delà de ce délai, la totalité de la formation est due conformément au contrat ou convention de formation professionnelle.

Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 accueil.siteangevin@arifts.fr

Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 accueil.sitenantais@arifts.fr

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

PIECES ADMINISTRATIVES :

- Le dossier de candidature complété, daté et signé ;
- Un curriculum vitae ;
- Une photo d'identité ;
- Un chèque de 75 € libellé à l'ordre de l'ARIFTS au titre de frais d'inscription
- Photocopie du dernier diplôme obtenu ;
- En cas de prélèvement, un RIB **ET** le mandat de prélèvement complété

Après réception de votre dossier d'inscription rempli, signé et accompagné des pièces justificatives demandées et du règlement, vous recevrez un mail de confirmation d'inscription à la formation Préparatoire aux Métiers Educatifs et Sociaux. Un contrat ou convention de formation professionnelle viendra conclure nos engagements respectifs.

A PROPOS DE VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION, COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'ARIFTS ET LA FORMATION ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Site internet de l'ARIFTS | <input type="checkbox"/> La famille |
| <input type="checkbox"/> Portes ouvertes de l'ARIFTS | <input type="checkbox"/> Anciens étudiants / stagiaires |
| <input type="checkbox"/> Autre, précisez | <input type="checkbox"/> Presse écrite, précisez |

Signature du Candidat :

Je certifie l'exactitude des informations données dans ce dossier.

Fait à :

Le :

Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire
Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 accueil.siteangevin@arifts.fr
Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 accueil.sitenantais@arifts.fr

Ce dossier est à nous renvoyer par voie postale à l'adresse suivante, selon le site souhaité :

ARIFTS
Pôle Formation Tout au Long de la Vie
Formation Préparatoire aux Métiers du Social

Site de Nantes :

10 rue Marion Cahour
44400 REZE
☎ 02 40 75 80 08
email : prepa@arifts.fr

Site d'Angers :

6 rue Georges Morel
49000 ANGERS
☎ 06 10 37 51 67
email : prepa.angers@arifts.fr

Dès réception de votre dossier dans notre service, vous recevrez un accusé de réception par mail.

CADRE RESERVE A L'ARIFTS	Date de réception du dossier : Dossier : <input type="checkbox"/> Complet <input type="checkbox"/> Incomplet Date d'enregistrement du dossier : E-mail de confirmation d'inscription le :
---------------------------------	--

Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social
SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire
Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 accueil.siteangevin@arifts.fr
Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 accueil.sitenantais@arifts.fr

